



PROGRAMME DE FORMATION



OBJECTIF ET SANCTION

- Maintenir à niveau et actualiser les compétences nécessaires à l'exercice du métier de l'Agent Cynophile.
 - *Module Juridique*
 - *Connaissances générales du chien*
 - *Obéissance et sociabilité*
 - *Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense*
 - *Détection de personnes et objets pouvant porter préjudice aux bien et personnes*
- Délivrance d'une attestation de suivi du stage de maintien et d'actualisations des compétences permettant le renouvellement de la carte professionnelle auprès du C.N.A.P.S.

DUREE ET DELAI D'ACCES

- Formation de 32 heures.
- Le délai d'entrée en formation est de 2 à 30 jours en fonction du mode de financement

PRE-REQUIS

- Posséder une carte professionnelle / autorisation « Agent Cynophile » délivrée par le CNAPS
- Posséder un chien de 18 mois minimum, d'une race autorisée par la Société Centrale Canine à l'exercice du mordant (sont exclus les chiens de 1^{ère} catégorie eu égard à la loi 99-1 du 6 janvier 1999)
- Être détenteur de la carte d'identification du chien concerné
- Effectuer le test écrit d'entrée en formation MAC CYNO
- Justifier du suivi de la formation MAC APS et SST (ou équivalent), dans les 2 dernières années

MODALITES D'ACCES (Financement) et TARIF

La formation dont les tarifs figurent ci-dessous peut-être financée par le stagiaire à titre personnel, par son employeur ou par le pôle emploi :

- **384 € TTC (32 heures)**



DOCUMENTS A FOURNIR

- Pièce d'identité
- Carte professionnelle
- Carte d'identification du chien
- Carnet du chien avec vaccins à jour
- Attestations SST et MAC APS

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation.

Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH

CONTACT :

Téléphone : 01.34.09.04.49

Mail : les3s.secretariat@gmail.com

METHODES MOBILISEES

- 65 % théorique avec projection en salle avec vidéoprojecteur
- 35 % pratique avec mise en situation sur scénario inspirés de la réalité
- Sur terrain pratique



CONTENU DU PROGRAMME

(Formation de 32 heures)

MODULES THEORIQUES ET PRATIQUES

Formation réalisée au Mesnil Aubry (32 heures)

JURIDIQUE 7 heures

- Maîtriser la législation propre à l'activité cynophile : livre VI du code de la sécurité intérieure, code rural, responsabilité civile...

CONNAISSANCE GENERALE DU CHIEN 4 heures

- Connaître le contenu des dispositions du code rural et la pêche maritime relatives aux conditions de détention et d'entretien des chiens.

OBEISSANCE ET SOCIABILITE 7 heures

- Maîtriser les techniques d'obéissance, d'adaptabilité du chien dans son environnement
- Maîtriser les techniques du binôme maître-chien

MAITRISE DU CHIEN DANS LE CADRE DE LA LEGITIME DEFENSE 7 heures

- Maîtriser l'intervention du chien avec ou sans muselière dans le cadre de la légitime défense
- Maîtriser son chien lors d'une action mordante

DETECTION DE PERSONNES ET OBJETS POUVANT PORTER PREJUDICE A DES BIENS ET PERSONNES 7 heures

- Maîtriser le chien dans le cadre de la détection
- Observer et interpréter les réactions du chien

MODALITES D'EVALUATION

MODULE THEORIQUE ET PRATIQUE

- QCM en fin de formation
- Evaluation pratique en fin de formation (échanges avec le formateur)